



Djins  
d'Nivèle

# GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 158 Avril 2021



**Smart City :  
du mobilier connecté  
interchangeable !**



Conseil communal  
des Enfants | 4



Concours Façades fleuries | 7



**Pierre HUART,**  
Bourgmestre

## « Quand data et usagers dessinent l'espace public » : le projet-pilote est lancé !



Support pour vélos



### Un logo Smart City

Ce logo a été réalisé pour habiller les projets mis sur pied par la Ville de Nivelles dans le développement des piliers « smart city » repris entre autres dans le PST communal (Plan stratégique transversal) 2019-2024.

Et si l'espace public se dotait d'équipements qui évolueraient selon les occasions, les saisons, les demandes ? Et si ces équipements étaient connectés pour que la Ville puisse les évaluer, quasi en temps réel, et les améliorer rapidement ? Et si vous donniez votre opinion ?

### Un nouveau projet Smart City à Nivelles

Des tables hautes et des voiles d'ombrage lors des événements estivaux ? Des totems trifaces et des oriflammes pour informer et orienter le visiteur ? Des chaises longues et des

bancs pour flâner au printemps ? Et si vous pouviez directement recharger vos smartphones sur ces équipements ? ...

### ■ Ce serait intelligent, non ?

Et bien c'est précisément l'objectif des « villes intelligentes » (« Smart Cities ») qui est fixé dans la Déclaration de politique communale 2019-2024 (Axe 4).

Aujourd'hui, la Ville de Nivelles lance le projet-pilote « **Quand data et usagers dessinent l'espace public** », grâce à une subvention régionale de Digital Wallonia, le programme-cadre numérique de la Région wallonne.

**3** Territoire intelligent

**4** Conseil communal des Enfants  
Abeilles sauvages

**5** Covid-19  
L'invitation « vaccination »

**6** Prime métiers de contact  
Nouveau commerce

**7** Concours Façades fleuries  
Aides covid au CPAS

**8** Tribunes politiques

**10** Conseil communal

**12** Printemps sans pesticides  
Zéro déchet  
Collecte de vélos

**13** Nivelles Commune hospitalière  
Prime Couches lavables  
Prix Arts plastiques

**14** Commune Wallonie cyclable  
Maladie de Lyme

**15** Sports  
Plateforme du volontariat  
Collectes de sang

**16** Etat civil  
Pharmacies



## Collecter des données pour gérer au mieux les équipements publics

La technologie actuelle permet de collecter des données (« data ») qui vont servir à la gestion des équipements dans l'espace public en conformité avec le RGPD (règlement général sur la protection des données). Elle permettra de déterminer s'ils *sont utilisés ? A quel moment ? A quelle fréquence ? Ces équipements devraient-ils être posés à un autre endroit ?*

La pose d'équipements connectés, à l'aide de capteurs, permet d'imaginer un espace public évolutif, qui s'adapte à leur utilisation.

Cet outil précieux d'aide à la décision est utile dans une perspective de redynamisation du centre-ville et de création d'un espace convivial propice aux commerces et au secteur de l'HoReCa.

## Participation citoyenne

Mais le plus innovant consistera à intégrer ces données avec l'avis des citoyens et des citoyennes. Il est donc important de prendre en compte l'avis de celles et ceux qui

utilisent, occupent, « vivent » l'espace public du centre de Nivelles, qui le connaissent le mieux. C'est ce qu'on appelle « l'expertise d'usage ».

C'est pourquoi ce projet « Smart City » inclut deux phases de consultation citoyenne.

### La 1<sup>ère</sup> consultation, c'est dans le courant du mois de mai !

Lorsque les premiers équipements seront placés dans l'espace public (deux zones sur la Grand-Place et une zone sur la Place Emile de Lalieux), une **consultation en ligne sera lancée**.

L'objectif sera de collecter l'avis des usagers de l'espace public nivellois : celles et ceux qui y habitent, y travaillent, y font leurs courses, y circulent, ou viennent le visiter...

La consultation sera accessible en ligne dès la page d'accueil du site de la Ville ou directement via la plateforme mise à disposition par le Service Public Fédéral Stratégie et Appui (BOSA).

Une version papier sera disponible sur demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les questions porteront sur l'utilité de chaque équipement, sur ceux qui devraient être rajoutés, etc.

Vous avez réellement l'occasion de redessiner une partie de votre espace public !

Toutes ces données, récoltées par la consultation citoyenne et par les capteurs, éclaireront les Autorités communales sur le choix de nouveaux équipements qui pourront déjà être posés fin juin.

### Une 2<sup>ème</sup> consultation « évaluation »

La **deuxième phase** de la consultation citoyenne portera alors sur les équipements connectés et leur impact sur les grands enjeux du centre-ville : les commerces, l'événementiel, la fréquentation, la mobilité, la convivialité, etc.

Toutes les informations pour participer aux consultations seront communiquées dans le bulletin communal, affichées aux valves de l'hôtel de Ville ainsi qu'aux entrées des bâtiments communaux, renseignées sur le site internet et relayées par les réseaux sociaux de la Ville. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Ville : [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)

**Ensemble, dessinons un espace public plus intelligent et adapté à nos habitudes !**

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre

## Le Conseil communal des Enfants se réinvente



Le 25 mars, l'arrivée des nouveaux membres a été officialisée lors d'une cérémonie virtuelle, en présence des parents, du Collège communal et de l'équipe encadrante.

Dans le contexte sanitaire actuel, les séances ont bel et bien lieu depuis le mois de septembre 2020 mais de manière virtuelle, en visioconférence. Un groupe Skype a été créé et permet de garder le contact entre l'équipe et les jeunes Conseillers. Un lieu d'échanges, de questions et de moments "pa-potes" bienvenus en dehors des séances officielles !

Le Conseil compte 40 enfants fréquentant les 10 écoles primaires nivelloises (mandat de 2 ans). Les élèves de 5<sup>ème</sup> primaire, élus préalablement dans les établissements scolaires nivellois, ont voté pour désigner leurs bourgmestre et bourgmestre-adjoint(e).

A l'issue des votes, toujours en séance virtuelle, Olivia GALAND (Institut Sainte-Thérèse) a été désignée Bourgmestre et Maxime DELACHAPPELLE (Institut de l'Enfant-Jésus) a été désigné Bourgmestre-adjoint.

Le Collège communal, l'Echevinat de la Jeunesse et l'équipe encadrante leur adressent déjà toutes leurs félicitations !

### Membres d'honneur

Nous tenons à remercier particulièrement l'ancien Bourgmestre Eliot LENAERTS ainsi que la Bourg-

mestre adjointe Romane GILLES, qui ont continué à participer aux séances malgré leur passage dans le secondaire. Désormais membres d'honneur, ils auront tous deux le droit d'assister aux réunions du CCE et ce malgré la fin de leur mandat.

### Membres effectifs

Kalista FRANCOIS ; Camélia N'DRI ; Bastien COLLET ; Violette VANPEE ; Timothy VANGOTTOM ; Clara COOPMAN ; Romane HALLIDAY ; Bastien BRANCART ; Morton BAPTISTIN ; Pauline PEYSSON ; Adam DIARRA ; Ypatios ASMANIDIS ; Elisa MAGGIORDOMO ; Victor GAUTIER ; Emma CARDINAELS.

### Membres suppléants

Alex SCIASCIA ; Basile GODET ; Marie VAN ONSEM ; Floréa MARSIL ; Serena RUVOLO ; Maxime CAMBERLIN ; Julien CLAUS ; Lia HUBINONT ; Giulia VAN HEMELRYCK ; Giulia LEONEL DE PAULA ; Charline HERMANT ; Manolisse N'DJALI LUSWANGA ; Lina VERLINDEN ; Lily VANDERHAEGHE ; Célia BOUCQUIAUX.

■ Isabelle BOURLEZ,  
Échevine de la Jeunesse

■ Pierre HUART,  
Bourgmestre



## Disparition des abeilles sauvages quelles solutions à votre niveau ?

Les pollinisateurs sont en danger et parmi eux, les abeilles sauvages (env. 400 espèces en Belgique) sont importantes et utiles pour la pollinisation des fleurs.

Les jardins publics et privés offrent gîtes et couverts aux pollinisateurs. On les retrouve pour certaines dans le sol, dans de vieux murs ou encore vieux bois. Le SPW a édité le guide « Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs » pour aider à donner un coup de pouce à la nature (rédigé par Nicolas VERECKEN, Docteur en Sciences Zoologiques, en collaboration étroite avec l'asbl ECOWAL - disponible en ligne, lien ci-dessous).

Depuis 2011, la Ville de Nivelles a signé la charte du plan Maya du Gouvernement wallon et s'attelle à mettre en place des actions en faveur des pollinisateurs (arrêt des pesticides, aménagements, fleurissement de plantes mellifères, etc).

🔗 [environnement.wallonie.be/publi/fleurissement-vf.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/fleurissement-vf.pdf) ou <http://biodiversite.wallonie.be/fr/abeilles-sauvages.html?IDC=5623>

■ Pascal RIGOT,  
Échevin de l'Environnement





Le Comité de concertation a pris des décisions d'application en principe jusqu'au 25 avril 2021, vu la hausse du nombre de contaminations, d'hospitalisations et celle du taux de positivité.

*Sous réserve de l'évolution de la pandémie. Restez informé.e*

### Rassemblements à 4 personnes maximum à l'extérieur

Les groupes de personnes (enfants jusqu'à 12 ans compris non inclus) peuvent se rencontrer à l'extérieur à quatre maximum. Les ménages de plus de quatre personnes peuvent bien entendu se déplacer en plus grand nombre.

### Magasins dits "non essentiels" sur rendez-vous

Accueil des clients sur rendez-vous. Nombre maximum de clients selon la taille du magasin (maximum absolu de 50 personnes). Deux personnes du même ménage peuvent

## Des mesures de temporisation Niveau d'alerte Covid 4 maintenu \*

se trouver simultanément dans le magasin. Les livraisons à domicile et le « click-and-collect » restent possibles s'il n'y a aucun contact physique et que le client n'entre pas dans le magasin.

Les magasins dits essentiels (e.a. alimentation, pharmacies, produits d'hygiène, tissus, fleuristes et pépinières, télécoms et librairies) continuent à accueillir des clients sans rendez-vous.

### Fermeture des métiers de contact non médicaux

Les métiers de contact non médicaux doivent fermer, dont les salons de beauté, les salons de pédicure non médicale, les salons de manucure, les salons de massage, les coiffeurs et barbiers, les salons de tatouage et de piercing.

### Voyages non essentiels interdits

L'interdiction de voyager est une mesure responsable et indispensable si l'on entend empêcher la circulation du coronavirus. Les contrôles aux frontières seront sensiblement renforcés.

### Couvre-feu

Le couvre-feu en Wallonie - tous les jours entre minuit et 5 heures du matin - est maintenu.

### Port correct d'un masque conforme

Le port correct d'un masque conforme et l'interdiction de la consommation d'alcool dans l'espace public sont en vigueur jusqu'au 30 avril 2021.

Continuons à prendre soin de nous, de nos proches et des autres !

\* Texte rédigé le 1<sup>er</sup> avril 2021.



Une question plus précise ?

▮ Rubrique Foire aux questions sur [www.info-coronavirus.be/fr/faq](http://www.info-coronavirus.be/fr/faq) ou téléphonez gratuitement au 0800/14 689.

▮ [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Vaccination : Comment reconnaître une vraie invitation ?

### ▮ Vous êtes invité(e) par les autorités wallonnes

Aucun autre service public ni aucune société de production du vaccin n'envoie d'invitation.

### ▮ Une invitation par courrier

L'invitation « papier » est toujours envoyée. Si vous ne recevez qu'une communication par e-mail ou par sms, méfiez-vous.

### ▮ Une invitation à votre nom

Si vous recevez une invitation qui ne vous est pas adressée personnellement, méfiez-vous.

### ▮ Mail : vérifier l'adresse de l'émetteur lettre par lettre

Seule l'adresse électronique [cov19-vaccin@doclr.be](mailto:cov19-vaccin@doclr.be) est employée par les autorités wallonnes.

### ▮ L'invitation est-elle inattendue ?

Vous avez déjà été vacciné ou vous pensez que votre tour n'est vraiment pas pour tout de suite ? Analysez l'invitation de plus près.

### Que faire si vous recevez un message suspect ?

Transférez immédiatement tout message suspect à [suspect@safeonweb.be](mailto:suspect@safeonweb.be). Ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez pas les annexes. Ne complétez aucune donnée. Effacez le message.

### Vous avez complété des données ?

Prévenez votre banque et/ou Cardstop au **070/344 344**. Modifiez vos mots de passe. Déposez plainte à la police.

▮ [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be)



**je me vaccine.be**

## Prime communale pour les métiers de contact

Afin de soutenir les métiers de contact dans cette période difficile, la Ville de Nivelles a mis en place une action de prime à l'investissement à destination des coiffeurs, des soins de beauté, des services de tatouage et de piercing, ou bien entretiens corporels.

Cette aide de 300 € par établissement situé sur le territoire de la Ville pourra être octroyée dans les limites des crédits budgétaires disponibles pour cette action, en vue d'améliorer et/ou d'optimiser les dispositifs recommandés (tels que les détecteurs de CO<sub>2</sub>, purificateurs d'air, parois de séparation, etc.) dans le cadre des mesures sanitaires liées à la pandémie covid-19.



Les personnes concernées doivent utiliser le formulaire "Métiers de contact" et le renvoyer dûment complété via **administration@nivelles.be** ou par courrier au secrétariat de la Direction générale à l'Hôtel de Ville pour le 31/05/2021 au plus tard.

📞 **www.nivelles.be** ou  
067/88 22 05.

■ **Benoît GIROUL,**  
Échevin de l'Economie

## Nouveau commerce

### American Bar

Grand-Place n°35  
067/87 06 03  
[americanbar.nivelles@gmail.com](mailto:americanbar.nivelles@gmail.com)  
Bar à donuts et à burgers



■ **Fabienne GIELEN,**  
Présidente de l'asbl Nivelles  
Commerces

■ **Benoît GIROUL,**  
Échevin du Commerce

## Report du Marché des Artisans, Créateurs et Producteurs au samedi 1<sup>er</sup> mai.

Vu la tendance à la hausse des indicateurs fin mars, le Comité de Concertation réuni le 24 mars a pris de nouvelles mesures pour contrer la propagation de la covid-19, applicable jusqu'au 25 avril.

Décision a été rapidement prise par l'Echevin des Marchés et le Bourgmestre de reporter l'ouverture du Marché des Artisans, Créateurs et Producteurs de la place Emile de Lalieux (annoncée le samedi 3 avril) au samedi 1<sup>er</sup> mai - sous réserve de l'évolution de la pandémie. L'événement devrait alors se poursuivre les premiers samedis du mois jusqu'en septembre.

Le Marché aux Fleurs a déjà retrouvé la Grand-Place tous les samedis depuis le 3 avril.

■ **Benoît GIROUL,**  
Échevin des Marchés

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre



## Privilégier les paiements électroniques

En cette période de crise sanitaire, les paiements électroniques sont encouragés : les paiements sans contact via carte bancaire, smartphone ou montre connectée constituent des alternatives intéressantes.

Selon le SPF Economie, ils permettent de gagner du temps et de l'argent, d'éviter les vols et faux billets, de tracer les transactions et d'offrir plus de liberté aux clients en leur proposant des moyens de paiement diversifiés. Comparez les offres sur le marché et négociez les tarifs avec les fournisseurs afin d'obtenir un prix adapté à votre situation et votre clientèle.

📞 **economie.lpages.co/**  
**paiementselectroniques/**

**Benoît GIROUL,**  
Échevin du Commerce

## Les aides « covid » du CPAS

Le CPAS peut octroyer une aide à toute personne subissant les répercussions de la crise sanitaire.

### Aide au logement

Y compris les charges, à l'exclusion de la garantie locative.

### Aide en matière d'énergie

Consommation d'énergie, aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.

### Aide psychosociale

Coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.

### Aide en matière de santé

Frais médicaux : médicaments, factures d'hôpitaux, achat de masques de protection, gel désinfectant et gants.

### Aide à l'accessibilité numérique

Soutien numérique (favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire dans le cadre des leçons à distance).

### Aide financière

Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.

### Besoins de première nécessité

Par exemple : intervention dans les frais de transport, achat de vêtements, achat de lunettes, etc.

### Aide pour les familles en difficulté

Lutte contre la pauvreté infantile (ex : frais de logopédie, frais scolaires, cotisations sportives, etc.).

## A qui s'adressent ces mesures ?

A toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle. Les entretiens avec un assistant social sont possibles uniquement sur rendez-vous et dans le respect des conditions sanitaires.

📞 [www.cpas-nivelles.be](http://www.cpas-nivelles.be) - 067/28 11 20.

■ **Colette DELMOTTE,**  
Présidente du CPAS

## Concours Façades fleuries



Le comité Façades fleuries lance les inscriptions à ce concours floral.

Ce concours rencontre chaque année un franc succès. Lancez-vous ! Participer, c'est s'engager à fleurir sa façade ou son jardin, balcon ... qui doivent être visibles de la rue. C'est un vrai concours où tout le monde gagne. Il est ouvert à tous pour fleurir Nivelles !

Votre candidature doit être ren-  
trée **pour le 15 juin au plus tard**  
à l'aide du bulletin ci-dessous, de  
préférence via [secretariat.rigot@  
nivelles.be](mailto:secretariat.rigot@nivelles.be) (scan ou photo) ou

par voie postale en l'adressant à :  
Echevinat des Espaces verts, Hôtel  
de Ville, place Albert 1<sup>er</sup>, 2 - 1400  
Nivelles.

📞 067/88.22.17 ou via  
[secretariat.rigot@nivelles.be](mailto:secretariat.rigot@nivelles.be).

■ **Pascal RIGOT,**  
Échevin du Développement durable



## Bulletin de participation au concours Façades fleuries

Données :

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

La Ville de Nivelles traite vos données à caractère personnel sur base de votre consentement pour les inscriptions et la gestion, mais également pour envoyer des informations relatives au concours façades fleuries. Les données à caractère personnel sont conservées tant que cela est nécessaire pour l'organisation du concours et pour une durée maximale de 1 an. Les informations du présent formulaire ne sont pas partagées avec d'autres organisations. Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de retrait de votre consentement, de suppression de vos données et à la limitation du traitement, envoyez un courrier accompagné d'une copie de votre carte d'identité à notre DPO via [dpo@nivelles.be](mailto:dpo@nivelles.be) ou Ville de Nivelles - DPO, Place Albert 1<sup>er</sup> 2 à 1400 Nivelles. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à Autorité de protection des données - DPO, Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.



### Une étoile veille désormais sur nous

Un goût amer en bouche, il nous faut prendre la plume pour un dernier message, pour toi, Claudine.



Comment te rendre hommage en seulement quelques lignes; une petite tribune ne suffit pas. Je ferme les yeux, j'entends ton rire raisonner, je les ouvre et je vois ton visage, si rayonnant, toujours maquillé avec soin et illuminé d'un sourire franc. Les hommages qui te sont rendus partout prouvent, s'il en était nécessaire, combien tu as été active, au sein de notre section et combien tu étais appréciée dans tous les domaines que tu côtoyais. De la petite enfance en passant par nos aînés, du volley-ball au conseil de police, tu étais là, et même plus, tu organisais, conseillais ou manifestais ton enthousiasme. De la porchetta à nos fameux dîners ou goûters, tu tenais l'accueil et la trésorerie. Tu étais présente à chaque événement, dans chacune de tes missions. Un mot gentil pour l'un, un conseil avisé pour l'autre. Tout le monde a un souvenir de toi. Tu resteras à jamais présente pour chacun des membres de notre section.

Nous tenons à présenter nos sincères condoléances à toute la famille et amis de Claudine THEYS.

■ Vinciane HANSE, Conseillère communale pour la liste LB

**Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN.**



### Quand la majorité communale dérape !

Le Conseil communal du lundi 22 mars 2021 a été, de l'avis de nos élu.e.s et de leurs électeurs qui y assistaient, un exemple de ce qui ne devrait JAMAIS se passer dans un lieu dédié à l'expression de la démocratie. Certes, la majorité n'a jamais mâché ses mots, et ce dès le premier Conseil de cette législature.

Attaques personnelles, coups bas, petites phrases assassines sont le lot de chaque séance. Mais cette fois, la mesure fut comble.

Refus systématique des motions proposées par notre groupe PluS (et les autres partis de l'opposition), pour exemple la motion déposée par notre liste ce 22 mars, pour mettre en place à Nivelles le travail de l'ASBL Think Pink. Cette ASBL organise des événements et des débats citoyens sur le cancer du sein qui touche tant de personnes.

La majorité MR-ECOLO a l'habitude de nous lancer des « piques » soi-disant humoristiques, railleries de bas étages. Lors de ce dernier Conseil, nous avons entendu des insultes d'un Échevin dépassé par les événements à l'encontre de nos Élu.e.s !

Être à la tête d'une commune ne signifie pas avoir le droit de maltraiter à ce point des Élu.e.s, fussent-ils d'opposition.

Ceux-ci sont les représentants de nombreux citoyen.ne.s. Mépriser et insulter les un.e.s, c'est aussi mépriser et insulter les autres. Et cela est purement et simplement inacceptable.

**Le comité et les élus de l'USC de Nivelles.**

**Céline SCOKAERT, Marie LECOMTE, Marthe Eugénie NDAME, Rudy WYBO, Maurice DEHU, André FLAHAUT, Claudy EPIS, François NOE, Gaëtan THIBAUT, Louison RENAULT**



### La vie du piéton à Nivelles

Depuis la gare vers le centre-ville, les personnes doivent emprunter les trottoirs de la rue de Namur dont les dalles en ciment sont déchaussées, sauf du côté où le stationnement des véhicules empiète partiellement sur le trottoir.

Attendre un bus sur la Grand-Place aménagée en piétonnier c'est sans abribus ni toilettes publiques sauf celles de l'hôtel de ville et inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il faut réaliser les points du programme stratégique transversal qui visent à sécuriser les cheminements piétonniers par des rénovations de rues et la réfection de trottoirs, la création de cheminements sécurisés pour le bien vivre ensemble des piétons/cyclistes.

Pour DÉFI, il faut aller plus loin. Les riverains des quartiers existants et des villages ont besoin de sécurité sans le trafic de transit, de passages éclairés



## Rénovation du site Chantrenne

Ecolo Nivelles est régulièrement interpellé sur la rénovation de l'ancien site Chantrenne et tient à exprimer sa position. Ces réactions portent notamment sur une éventuelle extension de ce projet qui s'étendrait vers les rues Roblet, Lagasse et Delfosse.

Ecolo Nivelles s'est engagé à rénover les vieilles friches industrielles, ce qui est le cas du site Chantrenne, situé à la rue Roblet. Ce projet immobilier (SANS cette éventuelle extension) a été déposé par le promoteur en décembre 2020. La CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité) a remis un avis favorable.

Ecolo Nivelles est également favorable au projet actuellement déposé, même si des ajustements en termes de mobilité devront encore être apportés. Par contre, il n'est PAS QUESTION d'envisager une extension pour une raison toute simple : cet îlot de verdure, composé de jardins privés des riverains des rues concernées doit être intégralement préservé. Donc, pour Ecolo Nivelles, il n'est absolument pas envisageable de supprimer ces espaces verts privés, qui représentent un atout pour la biodiversité et agrémentent la vie des riverains proches.

Ecolo continuera à être attentif à un équilibre entre nouvelles constructions et développement des espaces verts. Nous sommes persuadés que les services communaux y sont attentifs. Ecolo soutient aussi toutes les initiatives visant à améliorer les espaces verts de la Ville. Il est important que chacun s'y implique. Il est aussi important que la Ville supporte ces activités sur le plan logistique en lien avec le programme de plantation qu'elle s'est fixée dans ses objectifs politiques. Des actions citoyennes de plantation ont déjà été programmées et d'autres sont prévues.

**La coprésidence ECOLO Nivelles**

pour piétons dans les nouveaux quartiers et de la construction de trottoirs pour l'accès aux surfaces commerciales.

Le plan de mobilité doit être adapté aux modes de mobilité douce à l'apparition des nouveaux quartiers, à l'accroissement de la population, au trafic, aux flux de véhicules, au développement économique notamment les zones Nivelles Nord et Nivelles Sud.

Notre ville doit être plus accessible aux seniors et aux PMR avec des facilités d'accès aux commerces, aux toilettes, à l'horeca. Nos écoles primaires peuvent être accessibles via des rangs d'école. Il y a urgence à résoudre le point noir des samedis après-midi à la ferme de l'Hostellerie pour la sécurité des enfants.

**Pour DéFI, la protection de l'environnement passe aussi par le bien-être du piéton.**

**Véronique VANDEGOOR,**  
Conseillère communale  
**Cédric NOEL,**  
Président DéFI Nivelles  
**Le comité DéFI Nivelles.**



## Le compte-rendu officiel du dernier Conseil communal ne vous le dira pas...

Deux points nous ont particulièrement interpellés. La majorité a voté un subside pour inciter les parents à utiliser des langes en tissu, et donc ré-utilisables. Nous aurions préféré que l'échevin travaille avec les crèches à une solution plus durable qui offrirait un service de ramassage-nettoyage des langes pour les particuliers et pour les milieux d'accueil. La proposition de Bernard DE RO de créer une cellule de réflexion sur le sujet a été refusée. Par ailleurs, le groupe Plus présentait une motion pour que la Ville s'engage de façon pro-active dans la lutte contre le cancer du sein (asbl Think Pink). Nous l'avons soutenu sans hésitation. Une fois encore, comme la motion n'était pas présentée par la majorité, les groupes MR et Ecolo ont voté contre... la renvoyant en commission, ce qui signifie reporter et affaiblir l'impact de ce point qui méritait pourtant une adhésion massive ! Notre triste constat est que, par principe, le Collège communal refuse toute motion proposée par l'opposition, quel que soit son intérêt pour les Nivellois. Le plus bel exemple en est sans aucun doute, le refus de présenter au Conseil communal la motion du cdH et DéFI, demandant à la Fédération Wallonie Bruxelles une répartition plus juste des subsides européens destinés aux travaux urgents pour les écoles. L'essentiel de ces subsides ira à l'enseignement officiel (15% des élèves) au détriment des écoles communales, provinciales et libres (85% des élèves). Motif du refus par le Collège : pas d'intérêt communal ! Les écoles apprécieront...

**Bernard DE RO, Evelyne VANPEE, Julie GILLET,**  
conseillers communaux et de l'action sociale  
**Etienne LAURENT, Président,**  
et les membres du groupe cdH Ensemble  
<http://www.ensemble-cdh-nivelles.be>

# Conseil communal

## Séance du 22 mars 2021\*

### Transport vers le centre de vaccination de Ronquières

Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Louison RENAULT (PluS) sont intervenus au sujet du transport des personnes âgées vers le centre de vaccination de Ronquières.

Le Bourgmestre Pierre HUART a salué le travail réalisé par les gouvernements et le responsable de la vaccination de la Région wallonne. « Ronquières a été choisie pour sa capacité à recevoir un centre de vaccination majeur. Le TEC organise le trajet gratuitement et offre un service PMR. Par ailleurs, à l'inverse de ce qui a été annoncé, l'arrêt est proche du centre », a-t-il expliqué.

### Activités culturelles à l'extérieur

Louison RENAULT a suggéré que le Centre culturel organise des activités par exemple lors des marchés pour avoir une dynamique culturelle qui respecte les mesures sanitaires. Evelyne VANPEE (cdH) s'est posée la même question. « Les artistes en ont besoin mais nous aussi. Le balcon du Waux-Hall pourrait accueillir un artiste pendant une demi-heure lors du marché ». L'Echevin Grégory LECLERCQ n'a pas caché sa déception : « la culture pâtit effectivement de la situation. Le Centre culturel travaille depuis de nombreux mois à recréer toute une entrée en matière quand on pourra rouvrir. Le plan plein air a été annulé et les prévisions aussi notamment avec l'espace dédié sur le marché. En mai et juin, j'espère que des activités pourront avoir lieu », a-t-il dit.

Des dessins et des textes réalisés entre les 2 confinements ont été affichés sur les vitrines du bâtiment. L'Echevin a précisé que le projet « art urbain » est bien en route.

### Caméra mobile ANPR (Active Number Plate Recognition)

La Zone de police Nivelles-Genappe est autorisée à faire usage d'une caméra mobile ANPR (Active Number Plate Recognition), de manière visible dans un véhicule de la police dans le cadre de ses missions (vote à l'unanimité). Le chef de corps Pascal NEYMAN a expliqué que « la banque de données

utilisée est issue de celle du Fédéral via la BNG et la DIV. La caméra passe alors les plaques dans le système de manière automatique. C'est le policier qui va utiliser le système d'alerte et qui décidera de poursuivre. Il y aura une sauvegarde d'un mois puis écrasement des données ».

D'après le chef de zone, « la photo du conducteur et du passager est prise automatiquement et l'autorité judiciaire en est informée directement ». La caméra sera mise dans un véhicule de police identifiable ou un sticker amovible sera placé sur le véhicule.

### Relance des métiers de contact

L'Echevin Benoît GIROUL a présenté le point (voir page 6). Les groupes PluS et DéFI ont regretté que celui-ci ne soit pas passé en commission Finance élargie. André FLAHAUT (PluS) a souhaité un rapport de contrôle des primes octroyées.

### Réduire la fracture numérique

Le contrat de gestion entre la Ville et l'asbl Infor Jeunes Brabant wallon visant à réduire la fracture numérique chez les jeunes dans le contexte de la crise de la covid-19 a été approuvé. A la question de Véronique VANDEGOOR, l'Echevine Isabelle BOURLEZ a répondu qu'une charte a été établie et est affichée dans les locaux.

### Projet Ville amie des aînés (VADA)

Il a été approuvé le phasage défini pour la mise en place du projet VADA dans le cadre du PST.

### Soutien à l'utilisation de couches lavables

L'Echevin Grégory LECLERCQ a présenté les avantages de l'utilisation de couches lavables ou de langes hautement biodégradables qui respectent la santé des bébés et l'environnement. Le règlement a été accepté avec l'octroi de primes (voir page 13).

Les Conseillères Evelyne VANPEE, Céline SCOKAERT (PluS) et Véronique VANDEGOOR ont vivement critiqué cette proposition.

Prochain  
Conseil communal



**Lundi 26 avril  
à 19h30**

Séance publique en visioconférence sur la chaîne YouTube de la Ville de Nivelles via [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be), conformément aux dernières mesures sanitaires fédérales et régionales.

« Je suis favorable au principe global mais l'obstacle majeur est le temps consacré et pas le prix », a expliqué Evelyne VANPEE. Elle a proposé de lancer un service de blanchissement uniquement réservé aux langes lavables en incluant tous les milieux d'accueil. « Pour les biodégradables, ils ne sont pas entièrement compostables. Ils ne sont donc pas ramassés avec les déchets verts », a-t-elle précisé.

Céline SCOKAERT a épinglé le prix des langes lavables et biodégradables qui augmentera l'écart entre famille modeste et famille aisée.

Comme les autres intervenantes, Véronique VANDEGOOR a déploré ce surcroît de travail qui sera à charge des femmes.

L'Echevin Grégory LECLERCQ a estimé que « le monde évolue... les papas s'occupent des tâches ménagères et des enfants. De toute façon, il y aura une évaluation après une année de soutien ». Conscient des différentes remarques, il a précisé qu'il fallait bien commencer dans cette démarche ! (7 votes contre : cdH, PluS, DéFI et 1 abstention)

### Motion « Commune Think Pink »

Le projet de motion proposé par Marie LECOMTE (PluS) relative à la désignation de la Ville de Nivelles comme « Commune Think Pink » dont l'objectif est la sensibilisation au cancer du sein a été rejeté (majorité contre opposition).

L'Echevin de la Santé Hubert BERTRAND a jugé que la motion contient de bonnes idées mais qu'elle n'est pas aboutie. « Rien n'est prévu sur la façon dont l'argent récolté sera dépensé ». Il a évoqué l'organisation d'une réunion pour finaliser le texte proposé.

Véronique VANDEGOOR, Bernard DE RO (cdH), Evelyne VANPEE et Céline SCOCCAERT sont montés au créneau : « vous empêchez les groupes de l'opposition de suggérer des motions constructives en les rejetant ! ». « Je soutiens la démarche de l'Hôpital dans cette campagne. En approuvant cette motion, je crains qu'on évince les actions en cours. Je préfère soutenir ce qui existe déjà », a déclaré Vinciane HANSE.

## Etat du bâtiment Waux-Hall

Evelyne VANPEE est intervenue au sujet de l'état du bâtiment Waux-Hall qui continue de se dégrader. L'Echevin Grégory LECLERCQ a rappelé que la Ville souhaite racheter la partie de la FWB (Fédération Wallonie Bruxelles), à savoir 1/3, pour pouvoir entamer une rénovation conséquente du bâtiment. « Sans accord de la FWB, nous ne pouvons pas faire des travaux », a-t-il expliqué. C'est notre service Travaux qui intervient pour des petites mises en état. « Malheureusement, nous n'avons pas encore d'accord de vente ni d'investissement », a-t-il déploré.

## Evaluation de la rue scolaire après 2 années d'application

Aux questions de Gaëtan THIBAUT (PluS), le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que « le directeur de l'école est satisfait. Le dispositif est une réelle réussite qui assure un cadre sécurisant et convivial ». Il a précisé que ce système n'est pas encore à l'étude pour d'autres rues.

## Enquête citoyenne pour le redéploiement du commerce en

## centre-ville

Gaëtan THIBAUT, Véronique VANDEGOOR, Bernard DE RO et Marie LECOMTE ont posé une question commune à savoir, les tenants et aboutissants de cette enquête ainsi que le calendrier qui en découlera. L'Echevin Benoît GIROUL a fait une présentation détaillée. Il a souligné que le plan d'action est en cours et géré par l'Association du Management du Centre-ville (AMCV), spécialiste en la matière. « Plus de 1.400 personnes ont déjà répondu à l'enquête qui vise à remettre à niveau le schéma de structure commerciale datant de 2012 ». Depuis lors, le pouvoir d'achat et les comportements des consommateurs ont changé avec l'arrivée de l'e-commerce, du circuit court, de la crise sanitaire... Il a précisé qu'« un des axes du plan sera la mise en place d'une méthode participative avec un comité d'accompagnement composé d'acteurs du commerce nivellois via 6 ateliers ».

## Chantier îlot Saint Roch

Plusieurs conseillers - Bernard DE RO, Véronique VANDEGOOR et Gaëtan THIBAUT - ont souhaité avoir de plus amples informations sur les travaux qui ont eu lieu sur le site un jour de semaine à 20h malgré l'avis de recours affiché. Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que « le tapage nocturne se situe entre le lever et le coucher du soleil soit dans la tranche horaire située entre 22h et 6h. Il n'y a donc pas eu de perturbation nocturne à 20h ». Il a précisé que le recours chez le ministre n'est pas suspensif. Le promoteur pouvait effectuer ces travaux et nous

avons été prévenus ».

Quant au recours introduit chez le Ministre, le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que les réclamations portent essentiellement sur la densité du projet et le manque de places de parking.

## Zones 30 supplémentaires ?

Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu à l'interpellation de Gaëtan THIBAUT que les zones actuelles fonctionnaient globalement bien et que des propositions pour d'autres rues seraient proposées dans le prochain PCM (Plan Communal de Mobilité) qui devrait aboutir fin juin.

## Avenue de la Gare : éclairage public

Louison RENAULT est intervenu au sujet du manque d'éclairage public pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes.

L'Echevin Pascal RIGOT a tout d'abord rappelé la procédure : le citoyen peut contacter le service Travaux de la Ville via le n° vert 0800/99 354. Il doit mentionner l'adresse exacte du luminaire défectueux ainsi que le numéro de celui-ci (qui commence toujours par 417 suivi de 4 chiffres). Une fois signalé à Ores, l'institution s'engage à effectuer la réparation endéans les 15 jours.

« D'après le croquis à ma disposition, il y a 4 réverbères situés à l'avenue de la Gare qui ont été modernisés par l'installation de lampes led. Notre Conseiller en Energie va étudier la possibilité d'améliorer cet éclairage », a-t-il déclaré.

*\* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

## Services communaux : uniquement sur rendez-vous et en cas d'urgence

Conformément aux directives fédérales, les services de l'administration communale restent accessibles par mail et par téléphone ; il est demandé aux citoyens de reporter toute démarche administrative non urgente et non essentielle et de privilégier l'e-guichet en ligne sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

### Dans les services publics :

- respect des distances de sécurité (1,50 m).
- port du masque obligatoire.
- désinfection des mains à l'entrée, à l'intérieur et à la sortie des bâtiments.
- pas de gants.

## Coordonnées des principaux services administratifs

- Réception/Accueil : **067/88 22 12**
- Secrétariat Direction générale : **067/88 22 21**
- Population : **067/88 22 31**
- État civil : **067/88 22 32**
- Carte d'identité : **067/88 21 35**
- Passeports, permis de conduire : **067/88 21 64**
- Étrangers : **067/88 22 64**
- Stationnement : **067/88 22 52**
- Finances : **067/88 22 53**
- Urbanisme : **067/88 22 65**
- Mobilité : **067/88 21 39**
- Travaux : **067/88 22 60**

La liste complète sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) – rubrique Services administratifs.

## Décès de Claudine THEYS

L'ancienne Conseillère communale et figure bien connue du monde associatif nivellois, Claudine THEYS, nous a quittés à l'âge de 72 ans. C'était un femme au grand cœur.



Conseillère communale du 4 décembre 2006 à décembre 2020, Claudine THEYS était très impliquée dans la vie locale. Elle a présidé l'Amicale des Séniors pendant 6 ans (de 2013 à 2019). Elle s'y est énormément investie : passant de 4 activités par an à une quinzaine ! Avec toute son équipe, elle organisait de main de maître les thés dansants, les goûters et les voyages des aînés. Elle était très méticuleuse.

Engagée également dans le milieu sportif, elle a mis en place un cours de danse et plusieurs activités sportives en collaboration avec la Province du Brabant wallon. Elle s'est aussi investie dans le club de volley-ball de la Ville, en tant que présidente mais aussi en tant qu'arbitre et joueuse. Disponible et toujours à l'écoute des Nivellois.es, Claudine THEYS a marqué par sa personnalité attachante et énergique. Le Collège communal, le Conseil communal et l'Administration de la Ville de Nivelles présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.

■ Pierre HUART, Bourgmestre

## Environnement

### 14<sup>ème</sup> édition Printemps sans pesticides Jusqu'au 20 juin



Partout en Wallonie jusqu'au 20 juin, les alternatives à l'utilisation de pesticides dans nos cours et jardins sont mises en avant.

Dans le respect des mesures sanitaires, des activités pourront s'organiser en Wallonie.

Les Wallons sont aussi invités à relever le défi « Challenge sans pesticides » qui est de faire connaître le nombre de m² qu'ils entretiennent sans produits chimiques, que ce soit dans leur jardin, leur trottoir ou sur leur terrasse !

Les participants sont aussi invités à partager leurs trucs et astuces dans cette gestion sans

pesticides. Ces conseils seront par la suite partagés sur le site de la campagne. Vous utilisez encore des pesticides mais souhaitez vous engager à ne plus le faire ? Remplissez le formulaire en indiquant votre engagement ! A la clé du challenge, une box cadeau pour soutenir l'engagement des participants pour une Wallonie sans pesticides !

Précisons que la Ville de Nivelles pratique une gestion différenciée de ses espaces verts (c'est-à-dire sans utilisation de pesticides) depuis 2013.

■ Pascal RIGOT,  
Échevin de l'Environnement

🔗 [printempssanspesticides.be/  
challenge-sans-pesticides/](http://printempssanspesticides.be/challenge-sans-pesticides/)

## Propreté

### Le nouveau sac bleu P+MC arrive à grands pas !

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, in BW introduira le nouveau sac bleu dans votre commune.

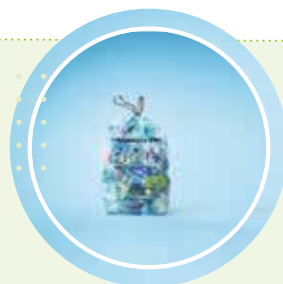
Presque tous les emballages en plastique pourront accompagner les PMC : pots de yaourt, ravers de

beurre, ou encore sacs et films en plastique. Un potentiel de plus de 8 kilos/hab/an !

Les anciens sacs bleus PMC restent valables indéfiniment. D'ici là, continuons à respecter les règles en vigueur actuellement

afin de ne pas perturber le tri et le recyclage.

🔗 [www.inbw.be](http://www.inbw.be) ou 0800/49 057.



## Nivelles Commune hospitalière fait appel aux bonnes volontés

En mars 2018, la Ville de Nivelles se déclarait Commune Hospitalière.

Même si la Covid-19 a forcé la mise en veilleuse de l'organisation des tables de conversation et des activités de sensibilisation de la population à la thématique de la migration, de nombreux Nivellois hospitaliers continuent à se mobiliser. En effet, le fonctionnement de l'hébergement collectif d'amigrants à Nivelles (voir Gens de Nivelles de novembre 2020) et l'accompagnement des familles de réfugiés se poursuivent tout en respectant les consignes sanitaires.

Cependant, les besoins de soutien et d'accompagnement des personnes étrangères installées à Nivelles ne diminuent pas. Afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes de soutien scolaire personnalisé, d'accompagnement de personnes étrangères dans des démarches administratives ou, tout simplement, pour assurer une écoute attentive et chaleureuse afin de briser un isolement lourd à porter, nous recherchons des bénévoles prêts à consacrer quelques heures par semaine ou par mois.



Nous recherchons également des propriétaires hospitaliers disposés à louer un logement à un prix abordable.

Si vous avez envie d'être l'un(e) de ces bénévoles, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à Elisabeth BEAGUE via [elisa.beague@skynet.be](mailto:elisa.beague@skynet.be) - Etienne MINNE via [etienne.minne@outlook.com](mailto:etienne.minne@outlook.com).

### ■ Les Nivellois Citoyens hospitaliers

**Grégory LECLERCQ,**  
Échevin de la Solidarité internationale

**Colette DELMOTTE,**  
Présidente du CPAS en charge de l'Egalité des Chances

## Prix de la Commission des Arts de Wallonie



Dans le but de promouvoir l'expression artistique contemporaine et ses relations avec les publics, la Commission des Arts de Wallonie organise la 3<sup>ème</sup> édition de son prix triennal de création artistique.

Un seul Prix : 5.000 €.

Le Prix est ouvert aux artistes de moins de quarante ans à la date du 31 décembre 2021, nés ou domiciliés en Wallonie. Il concerne l'ensemble des disciplines ressortissant des arts plastiques. Les candidatures (obligatoirement au format papier et au format .pdf) doivent parvenir **avant le 31 mai 2021 à la Commission des Arts de Wallonie.**

■ **Grégory LECLERCQ,**  
Échevin de la Culture

📍 coordonnées, formulaire d'inscription et règlement sur [connaitrelawallonie.wallonie.be](http://connaitrelawallonie.wallonie.be).

## Primes aux couches lavables ou aux langes dits écologiques

Nos bébés portent des langes presque toute la journée pendant environ 2,5 ans et ce, à raison de 5 langes par jour en moyenne. Il est essentiel dès lors qu'ils puissent bénéficier de solutions d'hygiène qui respectent au mieux leur santé et qui préservent également leur environnement et la nature.

Les couches lavables respectent plus la peau des bébés (absence de substance chimiques allergisantes ou cancérigènes), sont moins chers à l'usage (sur les 2,5 ans), produisent moins de déchets (environ 85% en moins) et respectent davantage la nature (écobilan jusqu'à 40% moins impactant). Si l'utilisation de couches lavables n'est pas possible, les langes dits écologiques sont un bon compromis : meilleurs à la fois pour la santé (dépourvus de résidus chimiques) et pour l'environnement (composés de matières premières naturelles et renouvelables).

### Une prime communale

La Ville de Nivelles met en place un système de primes pour favoriser l'achat de couches lavables ou de langes dits écologiques. Les parents d'un enfant né dans l'année peuvent faire le choix soit d'une prime de 50% des montants d'achat de départ pour des couches lavables, avec un maximum de 100 € par enfant, soit d'une prime de 25% des achats de langes dits écologiques, avec un maximum de 50 €. Les demandes se font sur formulaire avec les annexes obligatoires à remettre à l'administration communale.

📄 Formulaire, règlement et infos sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) (mot clé : couche) ou via [petite.enfance@nivelles.be](mailto:petite.enfance@nivelles.be).

■ **Grégory LECLERCQ,**  
Échevin de la Petite Enfance

## Nivelles

### « Commune pilote Wallonie cyclable »



Un subside de 750.000 € aidera la Ville à mener une politique volontariste en faveur du vélo.

La Ville de Nivelles a été retenue par la Région wallonne dans le cadre de cet appel à projets. L'objectif sera de

poursuivre la stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien grâce à :

- un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité (gare, commerces, zoning, ...).
- l'amélioration du confort et de la sécurité des cyclistes (aménagement d'infrastructures séparées, le contrôle de la vitesse des véhicules, ...).
- la sensibilisation à la pratique du vélo comme mode actif.

La Ville de Nivelles remercie chaleureusement le Gouvernement wallon, le Ministre wallon de la Mobilité et le Comité de sélection pour l'octroi de ce subside qui aidera la Ville dans les aménagements futurs.

📄 [mobilite.wallonie.be/home.html](https://mobilite.wallonie.be/home.html)

■ **Pascal RIGOT**,  
Échevin des Travaux

■ **Pierre HUART**  
Bourgmestre en charge de la Mobilité

## Une nouvelle centenaire !



C'est à la Maison de Retraite et de Soins « Nos Tayons » que Germaine AUBRY a fêté ses 100 ans entourée de sa famille le 28 mars dernier.

Le Bourgmestre Pierre HUART, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE et le Président de l'Amicale des Seniors Bruno PETRUCCIOLI lui ont remis le cadeau de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un plaid et un bouquet de fleurs au nom de la Ville de Nivelles.

Très connue à Nivelles, elle a notamment tenu avec son époux Henri MONNOYE une supérette en face du parc de la Dodaine.

## Santé

### Prévention de la borréliose maladie de Lyme



Mieux vaut prévenir que guérir... s'il est agréable de faire des promenades dans la campagne et les bois wallons, quelques recommandations sont utiles.

Les tiques transmettent la borréliose en agrippant leur mâchoire dans la peau de l'homme. Il y a peu

de chance d'être contaminé si la tique est découverte rapidement. Après la promenade, inspectez tout votre corps et le cuir chevelu pour contrôler qu'il n'y ait pas de tiques accrochées ; prenez une douche et mettez vos vêtements à laver à 60°.



### **Vous découvrez une tique accrochée ?**

Il faut la retirer au plus vite afin d'éviter des complications graves : plus le temps de fixation est court, plus le risque d'infection diminue.

- ne mettez aucun produit avant l'extraction de la tique.
- pour l'enlever sans prendre de risques, utiliser un tire tique (achat en pharmacie) puis bien désinfecter la peau après le retrait de la tique.

■ **Hubert BERTRAND**,  
Échevin de la Santé

## Commémorations



Suite aux mesures sanitaires en vigueur, la Ville de Nivelles est contrainte d'annuler les cérémonies commémoratives du mois de mai.

Seule la cérémonie de la Libération des Camps du 8 mai 2021 est maintenue mais sera adaptée au nombre de personnes autorisées en extérieur – *sous réserve de l'évolution de la pandémie, restez informé.*

■ **Pierre HUART**  
Bourgmestre

## 1<sup>ère</sup> Rando des Aclots

Le Rotary Club de Nivelles vous invite à la première édition de cet événement sportif et familial. Envie d'une randonnée VTT solidaire (individuelle ou en famille) ? Des parcours balisés de 15, 30 ou 40 km sont accessibles **jusqu'au 30 avril**, à travers la campagne et à partir de Nivelles.



4 € par inscription individuelle, 9 € par inscription en famille (avec participation à un tirage au sort pour un lot d'un sponsor). Les bénéfices seront intégralement reversés à l'AAFU asbl et la Baïne asbl.

📞 [randodesaclots.be](http://randodesaclots.be) ou facebook.

## Santé

### Collectes de sang 26 et 28 avril 2021

La Croix-Rouge de Belgique vous donne rendez-vous les lundi 26 et mercredi 28 avril au **Waux-Hall de 15h à 19h**. Parce qu'en 30 minutes, vous pouvez sauver 3 vies. Parce qu'en Belgique, il faut près de 500.000 poches par an pour faire face aux besoins. Parce qu'à l'heure actuelle, rien ne remplace le sang. Attention, les règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre de la pandémie Covid-19 restent d'application :

- distanciation physique (1,50m)
- port du masque obligatoire
- désinfection des mains
- pas de gants

📞 [www.donneurdesang.be](http://www.donneurdesang.be).

■ **Hubert BERTRAND**,  
Échevin de la Santé

### 14<sup>ème</sup> collecte de vélos au Recyparc Le 24 avril



Vos enfants ont grandi et vous ne savez quoi faire de leurs anciens vélos ? Votre vélo « rouille » dans votre garage depuis des années et vous ne comptez plus l'utiliser ? Offrez-lui une 2<sup>ème</sup> vie en le déposant au Recyparc de in BW le samedi 24 avril de 10h à 17h (rue de l'Artisanat).

Avant de jeter, pensez à réutiliser ! Ces vélos seront remis à différents partenaires (ateliers vélos, ressourceries, magasins de seconde main, associations communales à finalité sociale,...).

📞 [www.inbw.be](http://www.inbw.be) ou 0800/49.057.

## Sports

### Stages natation/ multisports



Les stages des vacances sont organisés par la RCA des Sports à la piscine de la Dodaine durant les congés scolaires. Pensez-y déjà pour l'été !

En plus des stages habituels, découvrez un nouveau panel d'activités telles que du beach sports, du VTT, de la glisse urbaine, fun glisse, quad, jeux de société et légo, des stages natation/petits artistes/découvertes sportives et bien d'autres encore.

📞 [www.sportsnivelles.be](http://www.sportsnivelles.be) ou 067/84.15.05.

### Challenge des 1.000 bornes J'me bouge pour mon club !

Forte du succès de la 1<sup>ère</sup> édition (env. 42.000 participants), l'asbl Sport & Santé (Adeps) a réitéré le programme « J'me bouge pour mon club », qui se déroule **jusqu'au 18 avril**. Les clubs qui réussiront le challenge des 1.000 kilomètres percevront 1.000 €. Des défis sont aussi mis en place pour récompenser les plus belles photos et vidéos.

📞 [www.zatopekmagazine.com](http://www.zatopekmagazine.com)

■ **Hubert BERTRAND**,  
Échevin des Sports

### Plateforme du volontariat Antenne de Nivelles

**Vous disposez de temps ?  
La rencontre des autres  
est pour vous une source  
d'épanouissement ? Alors,  
devenez bénévoles !**

Rencontrer les responsables de la Plateforme du Volontariat est possible au Guichet Social (rue Samiette, 72), **uniquement sur rendez-vous** et dans le respect des conditions sanitaires.

📞 0495/34.52.46 - Marie-Flore JALLAY ou 067/88.21.11 - Guichet Social.

## ÉTAT CIVIL

Du 1<sup>er</sup> au 31 mars

### NAISSANCES

BENAYADA Ghita  
DE RONDE Simone

### MARIAGES

LECOMTE André, Chastre &  
ADAM Michèle, Nivelles

### DÉCÈS

BERTAU Jacques, 83 ans  
BOGAERT Marcel, 60 ans  
CHRISTIAENS Bernadette, 68 ans  
CRICKX Chantal, 67 ans  
DUVAL Jean, 78 ans  
GODALIER Léona, 96 ans  
GUARIN Marina, 70 ans  
JORDENS Martine, 65 ans  
LE THI, 97 ans  
LENOIRE Christiane, 92 ans  
SCOHY Jean, 84 ans  
SEGHERS Christine, 56 ans  
SMETS Marie, 85 ans  
TAVERNE André, 76 ans  
VOET Chantal, 61 ans  
WOLTER Paul, 100 ans

## GARDES Pharmacies

**Acclot Pharma** Rue du Paradis 101  
I 067/21 18 45

**Derclaye** Rue de Namur, 94  
I 067/ 21 31 93

**Dufasne** Rue de Soignies, 6  
I 067/ 21 89 47

**Devriese** Place des Déportés, 13  
I 067/ 21 06 36

**Havaux** Grand-Place, 49  
I 067/ 21 35 13

**Maillebotte** Sq. des Nations Unies  
I 067/ 21 38 26

**Multipharma** Rue de Namur, 6  
I 067/ 21 22 29

**MM** Grand-Place, 41  
I 067/ 21 23 57

**Nivelpharma** Chée de Mons, 47  
I 067/ 21 12 55  
(accès voiture uniquement possible  
via R24 - contournement Sud)

**Vert Chemin** Vert Chemin, 38  
I 067/ 88 84 10

### Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de  
changement de dernière minute.

📞 [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou à la Zone  
de Police (067/88.92.11).

### Avril

14. DEVRIESE
15. DERCLAYE
16. NIVELPHARMA
17. DERCLAYE
18. MAILLEBOTTE
19. MULTIPHARMA
20. DEVRIESE
21. HAVAUX
22. MM
23. VERT CHEMIN
24. DUFRASNE
25. DUFRASNE
26. ACLOT PHARMA
27. NIVELPHARMA
28. MM
29. DERCLAYE
30. HAVAUX

### Mai

1. MM
2. MAILLEBOTTE
3. ACLOT PHARMA
4. MULTIPHARMA
5. DEVRIESE
6. DERCLAYE
7. HAVAUX
8. NIVELPHARMA
9. NIVELPHARMA
10. MM
11. DUFRASNE
12. MULTIPHARMA
13. ACLOT PHARMA
14. VERT CHEMIN

## GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin  
de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

## Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 10/05/21

Remise des articles : 23/04/21



Editeur responsable:  
Pierre HUART  
Bourgmestre  
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1<sup>er</sup> - 1400 Nivelles  
  
Secrétariat de rédaction  
[information@nivelles.be](mailto:information@nivelles.be)  
067/88.22.84

*In mouchon tchante toudi come ès bètch li pèrmèt.*

- I Un oiseau chante toujours comme son bec lui permet.
- I On doit être conscient de ses propres limites.

*I faut s'tèni à les couches*

- II faut se tenir aux branches.
- II faut veiller à soi, à sa santé.